

Eccles, Natalie

De: roselyne.b@videotron.ca
Envoyé: 26 novembre 2016 23:15
À: Greffe
Cc: info@cqlpe.ca
Objet: Ajout aux Observations en lien avec Le Dossier R-3964-2016
Pièces jointes: Dossier R 3964-2016.doc

Bonsoir,

Vous trouverez, ci-joint, ma requête pour demander à Hydro-Québec de préserver les 181 500 compteurs électromécaniques encore disponibles.

Bien à vous,

Roselyne Beaulieu

26 novembre 2016

Par dépôt électronique

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec. Votre dossier : R-3964-2016/Notre référence : R051991

Me Dubois,

Pour ma santé, j'ai choisi de vivre dans un environnement le moins pollué possible. J'ai éliminé les appareils pouvant générer un smog électromagnétique (appareils sans fil, micro-ondes, etc.).

Je demande à la Régie d'accepter la requête du RAPLIQ d'autoriser qu'on puisse faire remplacer un compteur non communicant électronique par un électromécanique comme seconde option de retrait. Je crains que mes maux de tête présents depuis le début de 2015 soient un problème d'électro sensibilité depuis que je me suis réveillée sans malaise après une nuit où notre secteur a manqué d'électricité ou lorsque je dors à certain autre endroit. Les tests de sang ou scanner à la tête ne révèlent aucunes anomalies pouvant expliquer mes malaises.

Je me joins au RAPLIQ pour demander à la Régie d'obliger Hydro-Québec à préserver les 181500 compteurs en sa possession dans le but d'une utilisation ultérieure.

Je demande que ma lettre soit ajoutée aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016.

Merci de votre attention,

Roselyne Beaulieu